

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE : LES POTIERS D'ÉTAIN

par
Philippe Bardelot

*Entre objet de vie quotidienne et artisanat d'art,
l'étain a été travaillé,
depuis la fin du Moyen Age, par une confrérie active.*

Avant le développement des manufactures de faïence au début du XVIII^e siècle, l'étain occupa une place prépondérante dans tous les domaines de la vie quotidienne. Présents en grand nombre dans les intérieurs des différentes couches de la société d'Ancien Régime, les objets d'étain bénéficiaient également de la faveur des communautés religieuses, hospices et maisons hospitalières qui l'employaient quotidiennement et, dans une moindre mesure, de celle de l'Eglise. On en juger par les quelque deux cents gens de métier recensés aux XVII^e et XVIII^e siècles, la province d'Anjou fut le siège d'une activité particulièrement florissante dans la production d'objets en étain. Pourtant, parmi ces modestes artisans bien peu nous ont laissé la trace de leur production, en raison des fontes régulières dont les objets d'étain passés de mode faisaient régulièrement l'objet. Le plus célèbre d'entre eux demeure sans conteste : Jean III Ballain dont la mémoire du nom est parvenue jusqu'à nous grâce au grand vase thériaque toujours conservé qu'il réalisa en 1720 pour l'ancien hôpital Saint-Jean d'Angers et grâce à ses *Annales et antiquitez d'Anjou*, recueil de chroniques angevines accompagné de notes et de dessins d'anciens monuments d'Angers. L'activité de Jean Ballain tout comme celle de ses confrères était



*Mesure.
Louis Alègre, début du XIX^e siècle.*

placée sous la tutelle de la puissante communauté des potiers d'étain d'Angers qui, durant trois siècles, réglementa l'accès à la profession ainsi que la production et le négoce de l'étain dans toute l'étendue de l'ancienne province d'Anjou.

Après avoir été regroupés au sein d'une confrérie dont le service religieux était assuré dans l'ancienne église des Frères Prêcheurs d'Angers, les potiers d'étain angevins décidèrent, à la fin du Moyen Age, de dépasser ce simple cadre fraternel et religieux pour s'assembler au sein d'une communauté de métier. Leurs premiers statuts, octroyés par une ordonnance de Charles VII au mois d'octobre 1487 et confirmés par François I^{er} lors de son séjour en Anjou en 1518, furent modifiés en 1676. Calqués sur ceux dont se dotèrent quelque temps auparavant leurs confrères parisiens, les statuts de la communauté angevine visaient, comme ceux des autres corps de métiers statués, à limiter l'accès à la profession et à contrôler la marchandise fabriquée. Ici comme ailleurs, les alliances matrimoniales à tendance endogamique et le népotisme renforcèrent l'étroitesse des liens entre potiers d'étain et contribuèrent au développement de véritables dynasties d'autant que chaque fils de



Burette de table. Michel Chevreul, seconde moitié du XVIII^e siècle.

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE : LES POTIERS D'ÉTAIN

maître était en tout ou en partie dispensé des différentes étapes de l'apprentissage et du compagnonnage que tous les autres devaient franchir pour parvenir à la maîtrise. Ainsi pour Angers, les familles des Allain, Alègre, Beaussier ou Desolles comptèrent chacune cinq représentants au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. La palme de la longévité revint sans doute aux Dehallais qui, en six générations, du début du XVII^e siècle jusqu'à la fin des années 1770 ne comptèrent pas moins de treize potiers d'étain. Pour celui qui n'avait pas un père dans la profession ou qui ne disposait pas de l'opportunité d'acquérir une lettre de maîtrise, la route pour parvenir à la maîtrise pouvait être longue. C'est ainsi que Georges Attoyer, après avoir été apprenti trois ans chez René I Gilbert, travailla ensuite six ans comme compagnon. Il lui fallut donc neuf ans pour parvenir à la maîtrise ; il en faudra onze à Mathurin Beauvillain et treize à Jacques Allain pour accéder à cette charge. Enfin, l'ultime étape que devait franchir le postulant à la maîtrise résidait dans la présentation du chef-d'œuvre exécuté chez l'un des treize maîtres en exercice à partir de moules confectionnés sur place. Après avoir réalisé *"un pot rond dont le corps sera d'une seule pièce de forge, un ovaile et un plat d'une rouelle fait au marteau"* ainsi qu'une *"escriptoire qui sera composée de plusieurs parties,"* le nouveau maître devait encore offrir le traditionnel banquet à l'ensemble des maîtres de la communauté et verser différentes sommes d'argent à la communauté dont celle de trois livres l'année de son mariage qui servait à couvrir les frais du jeu de pelote auquel les potiers d'étain avaient coutume de se livrer le jour du Mardi gras. Une fois pourvu de sa maîtrise le potier d'étain atteignait un rang social honnête sans dépasser, à de rares exceptions près, celui de la moyenne bourgeoisie.

Le travail de l'étain nécessitait un matériel et un outillage importants et coûteux. En dehors du traditionnel tour et des multiples outils qui formaient son atelier, le potier d'étain utilisait de nombreux moules, ustensiles indispensables à l'exercice de sa profession représentant environ la moitié de la valeur de son échoppe. A l'emploi de moules constitués en pierre de tuffeau, parfois d'ardoise, vint s'ajouter au XVII^e siècle l'utilisation de plus en plus fréquente de moules de cuivre permettant d'obtenir des objets aux contours plus variés et aux parois plus minces. Mais cette dernière catégorie de moules représentait un investissement onéreux pour celui qui voulait disposer d'une collection complète. Aussi, à l'instar d'autres centres de production comme Chartres, les potiers

d'étain angevins n'hésitèrent pas à se regrouper à deux ou à plusieurs pour partager les frais d'acquisition.

La rareté des objets

Pourtant produites en grand nombre durant des siècles, les pièces d'étain antérieures au XVII^e siècle sont rares et l'Anjou ne fait malheureusement pas exception à ce que l'on observe partout ailleurs. Cette rareté est d'une part la conséquence de la nature même de

nous montrent qu'aucun des ateliers angevins ne paraît, tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, s'être spécialisé dans la production d'un type particulier d'objet. Aussi chaque potier d'étain était-il à la fois *"potier en rond," "vaissellier," "menuisier"* ou encore *"bimbelottier"* et fabriquait dans la limite des moules qu'il possédait en propre ou qu'il détenait en commun avec ses confrères.

Une partie importante de la fabrication était constituée par de la vaisselle plate encore appelée platerie. Les plus anciens exemplaires angevins conservés ne semblent pas remonter au-delà du milieu du XVII^e siècle. Il s'agit pour l'essentiel d'assiettes de petites dimensions, très plates avec un bord uni et un creux de faible profondeur. La modification des habitudes alimentaires tout au long du siècle entraîna une évolution dans les proportions de l'assiette et du plat qui, à diamètre égal, voient leur bord s'incurver légèrement et diminuer au profit de la partie creuse. Vers le milieu du siècle suivant apparaît la vaisselle à contour dont la mode se poursuivra assez tard dans la région. Parmi les autres récipients destinés à contenir les aliments, on peut signaler, outre les porte-dîner et soupières, les écuelles dont l'un des mérites est de nous restituer la forme et la décoration des modèles d'argenterie disparus par suite des promulgations des édits somptuaires de Louis XIV ordonnant la fonte des pièces d'orfèvrerie. L'un des principaux modèles d'écuelle angevine exécuté tout au long du XVIII^e siècle se caractérise par un couvercle présentant un décor rayonnant en hélice à lambrequins en léger relief sur fond amati comme celle qui fut exécutée par Guillaume Guinais à la fin du siècle.

La fabrication des récipients à liquide occupait une part importante de l'activité des potiers d'étain angevins qui réalisaient des pichets pour le vin, des pots à huile, à lait ou à eau-de-vie aux différentes mesures d'Angers, Montsoreau, Brissac ou encore Château-Gontier. Après avoir abandonné la forme baluste au début du XVII^e siècle, le pichet angevin adoptera par la suite volontiers la forme dit à épaulement avec un couvercle séparé longitudinalement par un filet en relief et un pucier en forme de coquille. Pour le service de l'eau, la fabrication angevine produisait encore différentes sortes de pots et flacons ainsi que des aiguières dont quelques rares exemplaires sont toujours conservés. La menuiserie, autre branche de l'activité des étainiers angevins, regroupait l'ensemble des objets de moindre taille, destinés pour une grande part à l'usage de



Biberon.
Anjou [?], XIX^e siècle.

l'étain qui est un métal fragile qui se détériore facilement au froid et d'autre part la résultante de la fonte systématique des objets usés ou passés de mode. Ces raisons expliquent que les pièces appartenant aux XVII^e et XVIII^e siècles, bien que conservées en plus grand nombre, ne reflètent qu'imparfaitement la production de cette période dont seule la lecture d'anciens inventaires peut nous restituer la diversité. Ces mêmes sources d'archives

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE :
LES POTIERS D'ÉTAIN

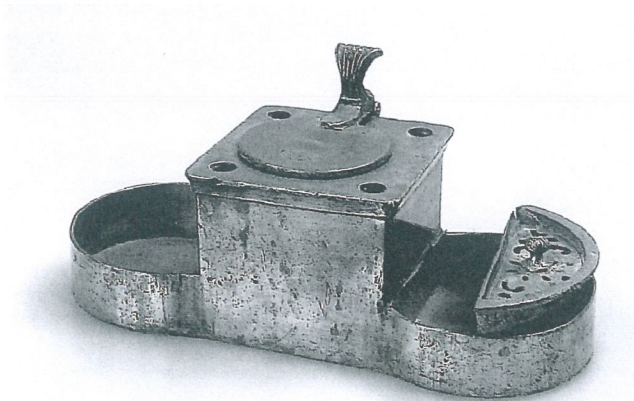


Pot de toilette. Première moitié du XVIII^e siècle.

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE :
LES POTIERS D'ÉTAIN



Calice. Anjou, XVIII^e siècle.



Encrier pique-plumes. Louis Alègre, première moitié du XIX^e siècle.

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE :
LES POTIERS D'ÉTAIN



Flambeau. Anjou [?], début XIX^e siècle.



Boîte aux saintes huiles. Anjou, 1606.

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE :
LES POTIERS D'ÉTAIN



Écuelle. Guillaume Guinais, fin du XVIII^e siècle.

la table, qu'il s'agisse de salières, saupoudreuses, moutardiers, ou encore de burettes à huile. La confection des objets religieux était plus occasionnelle. En dehors des boîtes aux saintes huiles, pièces les plus fréquemment fabriquées et de quelques plats de quête, les potiers d'étain angevins nous ont laissé plusieurs calices et ciboires qui appartiennent presque tous à l'époque révolutionnaire.

Sans être prédominante, la réalisation d'objets pharmaceutiques et médicaux constituait une branche particulièrement importante de leur activité. Le matériel hospitalier que l'on rencontrait également dans les officines pharmaceutiques réunissait des objets à la fois nombreux et variés. À côté des timbales, assiettes et écuelles, objets simples qui empruntaient leur forme aux pièces de la vie courante, on rencontrait un matériel plus spécifique, tels les seringues, biberons

de malades, urinaux, palettes à saignées ou encore pots à pommade et à onguent. Tout cet arsenal médical encore en usage au début du XX^e siècle dans de nombreux hôpitaux est dans l'ensemble bien conservé. Le grand vase forgé en 1720 par Jean Ballain, fournisseur officiel de l'ancien hôpital Saint-Jean d'Angers et destiné à conserver la précieuse thériaque, "le plus grand de tous les remèdes," constitue actuellement la pièce insigne de la production angevine et témoigne de la qualité d'exécution à laquelle pouvait parvenir la poterie d'étain à cette époque.

Pourtant en ce début du XVIII^e siècle, l'activité des potiers d'étain d'Anjou n'était plus aussi florissante qu'à la fin du siècle précédent. La corporation angevine, lourdement endettée par de nombreux procès visant au maintien de ses privilèges et par des taxes levées par le pouvoir royal, voit sa situation financière se

dégrader tout au long du siècle. À cela vient s'ajouter le contrecoup du développement des manufactures de faïence qui dénonçaient la toxicité de l'étain et proposaient à un large public des céramiques à des prix abordables. La communauté angevine, profondément affaiblie, continua cependant d'exister jusqu'à la Révolution. Seules les officines les plus solides parvinrent à se maintenir ; celle de René Brullé, signe de l'évolution des habitudes domestiques, proposait ainsi en 1800 à sa clientèle non seulement des objets d'étain mais aussi de la verrerie d'Ingrandes et d'importantes variétés de faïence en provenance de Malicorne, Tours et Nevers. □

L'exposition "Les potiers d'étain à Angers" est présentée au musée Pincé, rue Lenepveu à Angers, du 26 octobre au 29 décembre 1996.

Les clichés sont de P. David, coll. musées d'Angers

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE :
LES POTIERS D'ÉTAIN



Pichet. Philippe Alègre, seconde moitié du XVIII^e siècle.



Bénitier portatif. François-Jacques Allain, seconde moitié du XVIII^e siècle.

12,20 €

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95					

303

ARTS, RECHERCHES ET CRÉATIONS

Cette publication est financée
par le Conseil Régional des Pays de la Loire
composé des départements de
44 Loire-Atlantique,
49 Maine-et-Loire,
53 Mayenne,
72 Sarthe,
85 Vendée.

44

LES PRÉCURSEURS DE L'ARCHÉOLOGIE NANTAISE

49

UNE ANCIENNE CORPORATION ANGEVINE
LES POTIERS D'ÉTAIN

53

QUELQUES MOTS SUR CE QUE JE SAIS
D'UN TABERNACLE A LAVAL

303

PROPOS POUR UNE ÉCHAPPÉE POÉTIQUE

303

SAINT-MAUR - SAINT-MARC : CINÉMA ET RÉINCARNATION

72

LOUIS SIMON VILLAGEOIS DE L'ANCIENNE FRANCE
HOMME DES PAYS DE LA LOIRE

85

A L'ENSEIGNE DE BAILLY FRÈRES SUCCESSEURS

303

LES "TEMPS IMPARTIS" DE JEAN-BERNARD MÉNÈS

303

ÉCHOS

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10
11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
31 32 33 34 35 36 37 38 39 40
41 42 43 44 45 46 47 48 49 50
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60
61 62 63 64 65 66 67 68 69 70
71 72 73 74 75 76 77 78 79 80
81 82 83 84 85 86 87 88 89 90
91 92 93 94 95

303

ARTS, RECHERCHES ET CRÉATIONS

303

ARTS, RECHERCHES ET CRÉATIONS



LA REVUE DES PAYS DE LA LOIRE

L